

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/12/2022

Référence
65_2022

Objet de la délibération
Validation du Rapport du SEPA 2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	11

Date de la convocation
24/11/2022

Date d'affichage
24/11/2022

Vote
MAJORITE Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 05/12/2022

Et

Publication ou notification du :
24/11/2022

L'an 2022 et le 5 Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : ANTOINE Jérôme, CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : M. VANZELLA Yoann à M. SONZOGNI Jean-Luc

Absents séance:

Absent(s) : MM : GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Validation du Rapport du SEPA 2021**

Monsieur le Maire présente le rapport de l'eau du SEPA de 2021 (document transmis avant séance).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 06/12/2022

Le Maire

François DENEUX

